
Date: 28.09.2013

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

Un budget équilibré grâce aux économies

ÉTAT DE FRIBOURG • Le budget 2014 présente un tout petit bénéfice de 500 000 francs sur un total des charges de 3,2 milliards de francs. Malgré l'austérité ambiante, il inclut la création d'une centaine de nouveaux postes.



Le conseiller d'Etat Georges Godel (à g.), flanqué du trésorier d'Etat Daniel Berset, met la pression sur le Grand Conseil. VINCENT MURITH

PHILIPPE CASTELLA

Grâce aux mesures d'économies, le Conseil d'Etat est arrivé à ficeler un budget 2014 équilibré. Celui-ci présente un tout petit bénéfice de 500 000 francs sur un total des charges de 3,2 milliards de francs. Et pour y arriver, «il n'a pas été néces-

saire de puiser dans la fortune non affectée comme cela avait été le cas pour le budget 2013», a annoncé hier en conférence de presse le directeur des Finances Georges Godel. «Une telle opération se devait d'être unique.»

L'exercice n'a toutefois pas été

sinécure. Le plan financier de la législature prévoyait un déficit de 161 millions de francs pour 2014. Le programme des mesures structurelles et d'économies a permis de le réduire de 112 mio. Il a tout de même fallu gratter une cinquantaine de millions supplémentaires

pour atteindre l'équilibre.

«Les petits ruisseaux»

Pour moitié, cela s'est fait au travers de prévisions de rentrées financières revues à la hausse, indique le trésorier d'Etat Daniel Berset. Le reste a été obtenu en grappillant de ci de là. L'enveloppe informatique a par exemple été ramenée de 24 à 20 mio, illustre André Repond. Et le chef du Service de la planification financière et du contrôle budgétaire d'imager: «C'est l'ajout de petits ruisseaux qui font de grandes rivières.»

Au final, les charges sont tout de même en augmentation par rapport au budget 2013, mais c'est la plus faible de toutes ces dernières années (+17 mio ou +0,5%). «Une des caractéristiques du budget 2014, c'est la volonté de maîtrise des charges», déclare Daniel Berset.

L'objectif principal est toutefois ailleurs. «Les mesures structurelles et d'économies ont permis de dégager une marge de manœuvre pour le financement et le renforcement des tâches prioritaires de l'Etat», annonce le trésorier, avant d'assurer: «On est très loin d'un démantèlement du service public.»

Principalement grâce aux retenues sur les salaires, les charges de personnel n'augmentent que de 0,1%. On note malgré tout la création d'une centaine de nouveaux postes (97), les trois quarts (73) dans le secteur de l'enseignement. Cela pour accompagner la croissance démographique, mais surtout en rai-

son de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine (+50 postes).

D'une manière générale, cette stagnation des charges cache des efforts faits dans les domaines de la formation (+22 mio) de la prévoyance sociale (+13,7 mio), du trafic (+6,2 mio) ou encore de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire (+2,4 mio). Pour compenser ces efforts, on a coupé dans les finances et impôts (-17,5 mio), notamment sur les intérêts de la dette, dans l'économie publique (-8,2 mio), dans l'ordre et la sécurité publics (-1,3 mio), dans l'administration générale (-0,7 mio).

La crise à retardement

Les produits, eux, se caractérisent par une progression des revenus propres et une stagnation des ressources extérieures, voire une baisse pour ce qui est de la péréquation financière, dont les apports passent sous la barre des 450 mio (-18,5 mio).

Si les revenus fiscaux s'inscrivent à la hausse (+46 mio ou +4,2%), c'est principalement grâce aux retouches liées aux mesures structurelles et d'économies: adaptation de l'impôt sur les véhicules à moteur, actualisation des valeurs locatives, etc. En revanche, les revenus de la fiscalité des entreprises stagnent. «Si notre économie a bien résisté à la crise économique, ses effets négatifs se font sentir à retardement», explique Georges Godel.

Parmi les autres indicateurs, à signaler que la quote-part de subventionnement repasse, grâce au programme d'économies, sous la limite légale fixée à 41% (de 41,1% à 38,6%) du total du produit de la fiscalité. Le Conseil d'Etat avait là l'obligation de corriger le tir.

Investissements élevés

L'austérité ambiante n'a pas empêché de maintenir élevé le volume des investissements. Il frise les 200 mio (196,5 mio), même s'il est en léger recul (-4,8%). Cela comprend, pour ce qui est des projets routiers, la fin des travaux du pont de la Poya, la réfection de la traversée de Bellegarde, la rénovation du pont de la Tuffière, la liaison Romont-Vaulruz. S'y ajoute toute une série de rénovations de bâtiments dont celui du Service des autoroutes, à Givisiez, ou la Commanderie Saint-Jean, en Basse-Ville de Fribourg. Est aussi prévu le démarrage des travaux d'agrandissement de l'université dans le secteur de la Tour-Henri, ainsi que l'achat d'un bâtiment à la route de Riaz, à Bulle, pour y loger notamment le poste de police et le Tribunal de la Gruyère.

Nouvelle réjouissante dans le domaine des investissements, le degré d'autofinancement reprend l'ascenseur (83,8%) et repasse au-dessus de la barre souhaitable de 80%, après être descendu aux enfers l'an dernier (22,1%). Mais il faut dire que c'était là principalement dû à la ponction réalisée sur la fortune pour équilibrer le budget. I

BUDGET 2014 – LES CHIFFRES-CLÉS

Compte des résultats

Revenus	3221,6 mio	(+0,5%)
Charges	3221,1 mio	(+0,5%)
Bénéfice prévu	0,5 mio	(B13: 0,5)
Impôts pers. physiques	816,4 mio	(+3,0%)
Impôts pers. morales	131,5 mio	(+0,4%)
Fiscalité globale	1160,4 mio	(+4,2%)
Masse salariale	1174,6 mio	(+0,1%)

Compte des investissements

Recettes	52,2 mio	(+1,4%)
Dépenses	196,5 mio	(-4,8%)
Investissements nets	144,3 mio	(B13: 155,0)
Degré d'autofinancement	83,8%	(B13: 22,1%)
Endettement supplémentaire	23,4 mio	(B13: 120,8)

Deux réactions contrastées

La présentation du budget 2014 a suscité deux réactions contrastées hier, celle du Parti libéral-radical (PLR) et celle du Syndicat des services publics (SSP).

Le PLR «salue le courage du Conseil d'Etat». Pour lui, «démonstration est faite qu'avec courage et volonté, la maîtrise des charges est possible tout en continuant à investir pour répondre aux nombreux défis qui attendent notre canton en pleine croissance démographique».

Et de rappeler que le train de vie de l'Etat a doublé en seulement dix-huit ans, les charges passant de 1,6 à 3,2 milliards de francs. «Seule une augmentation des recettes supérieures

à la moyenne suisse a permis à notre canton de ne pas sombrer dans des déficits colossaux. Il était temps de réagir», écrit le PLR. Et d'annoncer le prochain défi: «La pression internationale et intercantonale grandissant, notre canton se doit de réduire le rythme de ses dépenses pour rester attractif en mettant rapidement en œuvre des modèles fiscaux permettant de préserver l'emploi.»

Le SSP, de son côté, s'insurge lorsqu'il entend Georges Godel dire qu'il n'y a pas de plan B aux mesures d'économies: «Sa logique ne tient pas la route!» Pour le syndicat, si on renonçait aux économies, il serait

possible de puiser dans la fortune de près d'un milliard de francs pour combler le déficit, comme cela a déjà été fait l'an dernier. Il ajoute que les projections budgétaires se révèlent souvent erronées et que les comptes présentent une situation nettement meilleure que prévu. «Il en ira d'ailleurs certainement ainsi, une fois de plus, pour ceux de cette année», pronostique-t-il.

Pour le SSP, il est donc possible d'échapper au programme d'économies sans autres coupes ni hausse d'impôts. Pour «ramener le Conseil d'Etat à la raison», il réitère son appel à manifester vendredi prochain sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, à 17h30. PHC

«IL N'Y A PAS DE PLAN B»

Le bel équilibre financier du budget 2014 est suspendu à l'acceptation par le Grand Conseil de toutes les mesures structurelles et d'économies. Le parlement se penchera sur la question dans une dizaine de jours.

«Il n'y a pas de plan B», avertit Georges Godel. «Pour qu'on puisse tenir l'équilibre, il faut que le Grand Conseil accepte ces mesures.» Le conseiller d'Etat confie que celles-ci ont été très bien accueillies par la Commission des finances et de gestion. Il se dit «persuadé» que le parlement fera de même.

Sans quoi le Conseil d'Etat devrait revoir sa copie. Et le directeur des Finances ne voit là que deux solutions: «Ou bien une diminution des prestations de l'Etat, ou bien une hausse de la fiscalité.» PHC